

# Information générale

Cours		
Titre	Entomologie	
Nombre de crédits	3	
Sigle	BIO2440	
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=255935	
Faculté / École / Département	Faculté des arts et des sciences / Département de sciences biologiques	
Trimestre	Hiver	
Année	2024	
Type de formation	Cours magistraux avec discussions; travaux pratiques	
Déroulement du cours	Les jeudi du 11 janvier au 18 avril Théorie de 9h30 à 11h30 au B-104 du Centre sur la biodiversité Travaux pratiques de 12h30h à 15h30h au B-106 au Centre sur la biodiversité	
Charge de travail hebdomadaire	Outre les heures en classe, ~2h de révision de matériel de théorie et ~3h de préparation de rapports, rédaction, et présentation de TP à chaque semaine	

Enseignant(e)	
Nom et titre	FAVRET Colin
Coordonnées	colin.favret@umontreal.ca, 514-343-2158, B-124 Centre sur la biodiversité
Disponibilités	En personne durant et après les cours de théorie ou par rendez-vous; au forum sur StudiUM; par courriel à tout temps avec réponse généralement dans un jour ouvrable; par téléphone en urgence seulement

Personnes-ressource		
Noms et responsabilité	Démonstrateurs : Malek Kalboussi et Chloé Losier	
Coordonnées	Communiquer via courriel : malek.kalboussi@umontreal.ca et chloe.losier@umontreal.ca	
Disponibilités	En personne durant ou après les travaux pratiques; au forum sur StudiUM; par courriel à tout temps avec réponse généralement dans deux jours ouvrables	

Description du cours	
Description simple	Introduction large et générale aux insectes et à leur importance pour l'homme. Génétique, physiologie, écologie, évolution et classification des insectes.
Description détaillée	Les insectes représentent le groupe d'organismes eucaryotes le plus important au monde en nombre d'espèces. Cette diversité est reflétée ainsi en termes biologiques (histoire de vie, physiologie, écologie, importance à l'homme, etc.). Connaître où et comment se situent les insectes dans la diversité de la vie. Apprécier l'histoire de la science de l'entomologie. Identifier les ordres d'insectes qui se trouvent au Québec. Posséder une connaissance large mais nécessairement peu profonde de la biologie des insectes, comprenant la physiologie, l'écologie, la génétique, et d'autres sujets. Posséder une connaissance plus profonde sur quelques espèces modèles. Connaître en termes généraux, les impactes que les insectes causent chez les humains, positifs bien que négatifs. Développer une appréciation pour la diversité des insectes et des sciences entomologiques.
Place du cours dans le programme	Cours à l'option de premier cycle de toutes années, mais généralement suivi à la deuxième ou troisième année. Offert dans les programmes : Baccalauréat en sciences biologiques (1-235-1-0) ; Majeure en sciences biologiques (1-235-2-0) ; Mineure en sciences biologiques (1-235-4-0) ; Programme d'accueil en sciences (1-967-1-0) ; D.E.S.S. en environnement et développement durable (2-023-1-1) ; Maîtrise en environnement et développement durable (avec stage) (2-023-1-2).

## Apprentissages visés

# Objectifs généraux

Présenter une introduction aux insectes en ciblant certaines espèces modèles de recherche, d'importance économique, ou autrement emblématique. Les insectes représentent le groupe d'organismes eucaryotes le plus important au monde en nombre d'espèces. Cette diversité est reflétée ainsi en termes biologiques (histoire de vie, physiologie, écologie, importance à l'homme, etc.).

# Objectifs d'apprentissage

Connaître où et comment se situent les insectes dans la diversité de la vie. Apprécier l'histoire de la science de l'entomologie. Identifier les ordres d'insectes qui se trouvent au Québec. Posséder une connaissance large mais nécessairement peu profonde de la biologie des insectes, comprenant la physiologie, l'écologie, la génétique, et d'autres sujets. Posséder une connaissance plus profonde sur quelques espèces modèles. Connaître en termes généraux, les impactes que les insectes causent chez les humains, positifs bien que négatifs. Développer une appréciation pour la diversité des insectes et des sciences entomologiques.



#### Calendrier

Séances (dates et titres)	Théorie	Travaux pratiques	Évaluations
11 janvier – cours 1	Introduction, anatomie	L'anatomie du grillon domestique	Rapport TP (3%)
18 janvier – cours 2	Diversité, phylogénétique	Les principes de la cladistique	Rapport TP (3%), Divers (1%)
25 janvier – cours 3	Ordres ?	Les ordres	Divers (1%)
1 février – cours 4	Le spécimen, ecdysis ?	Le spécimen entomologique 1	Rédaction spécimen TP (10%), Divers (1%)
8 février – cours 5	Physiologie ?	Le spécimen entomologique 2	Rapport TP (3%), Divers (1%)
15 février – cours 6	Écologie ?	La diversité entomologique 1	Divers (1%)
22 février – cours 7	Socialité ?	La diversité entomologique 2	Rapport TP (3%)
29 février – examen intra	Examen	Aucun	Examen intra (30%)
7 mars – période d'activités libres	Aucun	Aucun	
14 mars – cours 8	Génétique ?	L'olfaction des drosophiles ?	Rapport TP (3%)
21 mars – cours 9	Entomologie médicale ?		
28 mars – cours 10	Entomologie agricole ?	Présentations	
4 avril – cours 11	Lutte intégrée ?	Présentations	Présentation TP (10%)
11 avril – cours 12	Le bien des insectes ?	Présentations	
18 avril – examen final	Examen	Aucun	Examen final (30%)

**Attention!** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.



## Évaluations

Dates	Activités	Pondérations
29 février	Examen intra (cours 1 à 6)	30%
18 avril	Examen final (cours 7 à 11 ; largement non cummulatif)	30%
20 mars	Rédaction (TPs du 1 <sup>er</sup> et 8 février, cours 4 et 5)	10%
21 mars, 28 mars, 4 avril	Présentations orales	10%
24 janvier	Rapport (TP du 11 janvier, cours 1)	3%
31 janvier	Rapport (TP du 18 janvier, cours 2)	3%
7 février	Rapport (TPs du 25 janvier, cours 3)	3%
13 mars	Rapport (TPs 15 et 22 février mars, cours 6 et 7)	3%
27 mars	Rapport (TP du 14 mars, cours 8)	3%
18 et 25 janvier ; 1, 8 et 15 février	Diverses activités	5%

**Attention!** Exceptionnellement, l'enseignant(e) peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant(e) doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant(e)s de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations		
Absence à une évaluation	Une absence non autorisée reçoit un 0. Les absences autorisées seront traitées cas par cas, mais généralement on finira par majorer la note absente en conséquence des autres notes reçues.	
Dépôts des travaux	es rapports de TP sont à remettre deux semaines après le TP en question.	
Matériel autorisé	Aucune ressource ne sera disponible pendant les examens.	
Qualité de la langue	Tant que l'écriture est compréhensible, le français ne sera pas corrigé.	
Seuil de réussite exigé	A+>89.99, A>84.99, A->79.99, B+>76.99, B>72.99, B->69.99, C+>64.99, C>59.99, C->56.99, D+>53.99, D>49.99, E>34.99	



# Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	23 janvier 2024
Date limite d'abandon	15 mars 2024
Fin du trimestre	30 avril 2024
Évaluation de l'enseignement	À venir
Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	

**Attention!** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le <u>Bureau du registraire</u> pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

#### Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	Aucun

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite  De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.		
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/	
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/	
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca	
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/	



#### Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

#### Règlements et politiques

Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

## Règlement des études

Que vous soyez étudiant(e) régulier(ère), étudiant(e) libre ou étudiant(e) visiteur(se), connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgenera l/documents/doc officiels/reglements/administration/adm10 25 -politique-cadre integration etudiants situation handicap.pdf

http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

# Politique-cadre sur l'intégration des étudiant(e)s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

#### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine!

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un(e) étudiant(e) du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/